

Pont Saint Martin

JUILLET
AOÛT
2021

• LE MAGAZINE DE LA COMMUNE ET DES MARTIPONTAINS •



Dossier p. 10

Un été à Pont Saint Martin

www.mairie-pontsaintmartin.fr

Modification des périmètres des abords des monuments historiques

Les périmètres délimités des abords des monuments historiques ont été modifiés par arrêtés préfectoraux en date du 1^{er} mars 2021 suite à une enquête publique ayant eu lieu sur la commune et annexés au Plan Local d'Urbanisme de la commune de Pont Saint Martin par arrêté municipal en date du 11 mai 2021.

Les nouveaux périmètres peuvent être consultés sur le site Internet de la commune dans la rubrique PLU approuvé et seront affichés à l'accueil de la mairie.



+ d'infos : www.mairie-pontsaintmartin.fr

Nouveau rotobroyeur pour les services techniques

La collectivité a fait l'acquisition d'un nouveau rotobroyeur pour réaliser les accotements de voirie afin de dégager la visibilité des routes. Le fauchage s'effectue en deux temps avec deux machines différentes. Ne vous étonnez pas s'il reste de la végétation, c'est que le chantier n'est pas terminé.



Le nouveau rotobroyeur en action.

© AZÉLIZ MARY

L'AGENDA DE JUILLET

SAMEDI
3

Marche pour l'eau
8h30 au départ de Pont Saint Martin
sur réservation, + d'infos sur le site de la Mairie

SAMEDI
10

Ouverture de la Halte nautique
à partir de 11h
RDV à la Halte nautique

SAMEDI
17

Balade nature commentée en canoë
10 à 11h, RDV à la Halte nautique
sur réservation, + d'infos sur le site de la Mairie

DIMANCHE
18

Balade contée : « la gardienne des Prés Moreau »
15h à 16h, excursion théâtralisée
sur réservation, + d'infos : Office de Tourisme

VENREDI
6

balade contée : « la gardienne des Prés Moreau »
15h à 16h, excursion théâtralisée
sur réservation, + d'infos : Office de Tourisme

JEUDI
19

Regard sur le Marais de l'Île
10h à 12h, excursion nature
sur réservation, + d'infos : Office de Tourisme

VENREDI
20

Cinéma de plein air : « Les Temps Modernes »
21h30
Halte nautique, 1 rue Maurice Utrillo

L'AGENDA D'AOÛT

L'AGENDA DE SEPTEMBRE

SAMEDI
4

Carrefour des associations
de 9h à 12h
lieu à préciser ultérieurement

SAMEDI
4

La Marchipontaine, randonnée semi-nocturne
dès 18h30
au départ de l'ORIGAMI

SAMEDI
11

Spectacle : "Accroche-toi si tu peux" / Saison culturelle
20h30
salle ORIGAMI

SAMEDI
18

Marche découverte du patrimoine
par Les Chemins d'Herbonne
sur réservation, + d'infos sur le site de la Mairie

DIMANCHE
19

Pont Saint Martin en fête
animations sur l'aire de loisirs
+ d'infos sur le site de la Mairie

SAMEDI
25

Festival : Gen & Zik
Par les Coyottes Solidaires
pensez à réserver vos places : gen-et-zic.com

Retrouvez toutes les infos sur les événements pages 14 et 15.

Sommaire

p.4 L'actu en bref

p.6 Agriculture locale

p.7 Schéma directeur des modes doux

p.8 Point sur les travaux

p.10 **DOSSIER**
Un été à Pont Saint Martin

p.17 Formation des jeunes

p.17 Un jardin potager partagé

p.18 Le CCAS vous informe

p.19 Citoyens vigilants & tranquillité vacances



Le mot de Yannick Fétiveau, Maire

Chères Martipontaines,
Chers Martipontains,

En ce 1^{er} juillet, mes remerciements vont à tous ceux qui ont participé à la vie de notre commune et au maintien du lien social durant ces derniers mois.

La vie des associations va reprendre. Elle nous a tellement manquée !

Dans ce magazine, vous découvrirez de nombreux rendez-vous pour vous évader et redécouvrir notre belle commune : la Halte nautique et les chemins de randonnée vous attendent. Des sorties « découvertes » sont au programme de l'été avec notre traditionnelle « Marchipontaine », les Journées du Patrimoine et notre nouveau rendez-vous « Pont Saint Martin en Fête » du 19 septembre, avec pour les plus téméraires, des activités de pleine nature : tyrolienne et parcours dans les arbres.

Concernant le programme culturel, il débutera dès juillet avec une excursion théâtrale et la découverte des Temps Modernes au cinéma de plein air. Le 25 septembre, l'association « les Coyotes Solidaires » seront heureux de vous accueillir pour la première fois à l'Origami pour leur concert solidaire « Gen&zic ». Un grand moment de partage musical pour notre commune.

En fil rouge de l'été, une nouvelle association « Le Petit Lieu » vous accueillera sur l'espace Utrillo, à côté de la Halte nautique, pour partager des événements musicaux, des ateliers participatifs et des moments de pause autour d'un verre et d'une petite collation.

Septembre sera aussi l'occasion avec nos commerçants de proposer une rencontre conviviale entre toutes les forces vives de la commune pour relancer l'activité et inciter à consommer local et soutenir ceux qui ont le plus souffert pendant la pandémie. Grâce à cette synergie entre tous : bénévoles, associations, commerçants et municipalité, nous allons contribuer à construire notre bien vivre ensemble. Perpétuer la tradition des rencontres symbolisées jadis par la « Fête des vendanges » est notre mission collective pour que vive cet esprit Martipontain qui est notre richesse.

Merci à chacun et chacune pour votre engagement au service de l'animation de la commune et à vous tous, je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

Suivez l'actu !

-  **Facebook :**
Mairie de Pont Saint Martin
-  **Instagram :**
Mairiepsm
-  **Site internet :**
www.mairie-pontsaintmartin.fr

Magazine municipal d'informations de la Mairie de Pont Saint Martin

02 40 26 80 23

contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Tirage : 3 400 exemplaires

Directeur de la publication : Yannick Fétiveau

Relecture : comité de relecture

Création graphique et mise en page :
Mairie de Pont Saint Martin

Impression : Imprigraph Groupe/Le Sillon
- 02 40 58 91 24

Dans une démarche environnementale, ce bulletin a été imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, avec de l'encre sans solvants.

L'actu en bref

Retour en images sur le pédibus

L'expérimentation d'un pédibus et d'un métro-piéton a été menée du 7 juin au 6 juillet auprès des élèves des écoles publiques Les Halbrans. Le pédibus s'adressait aux enfants de la petite section au CE2. Un dépose-minute a été installé au niveau du vestiaire de foot, les enfants étaient ensuite accompagnés par des animateurs et des bénévoles jusqu'à l'école. Le métro-piéton quant à lui était destiné aux élèves de CM1 et CM2, qui pouvaient être déposés à n'importe quel endroit de la rue des Sports, afin de rejoindre un chemin sécurisé et balisé, jusqu'à l'entrée des écoles. « **Les objectifs sont d'apaiser la circulation et de désengorger le parking aux abords des écoles élémentaire et maternelle Les Halbrans, renforcer la sécurité des enfants qui se déplacent à pied, développer l'autonomie des plus grands et diminuer la pollution ambiante** », expliquent Martine Chabirand, adjointe en charge de l'éducation, de la jeunesse et des sports et Youssef Kamli, adjoint en charge des mobilités, des réseaux et des transports. D'autres projets sont à l'étude pour l'année prochaine.



Un pédibus a été mis en place pour apaiser la circulation aux abords des écoles.

© Luciflé Gadebois

Projet Bakasable : se préparer à grandir en douceur

En mai et juin de chaque année scolaire, les enfants de 2-3 ans du multi-accueil La Farandole viennent se familiariser avec un nouvel environnement. Deux jours par semaine, ils découvrent la Maison de l'Enfance : les locaux de l'Accueil de loisirs, du périscolaire ainsi que le restaurant scolaire. « **Ils y expérimentent de nouveaux jouets et de nouvelles activités : motricité, manipulation, jeux de coopération, histoires et comptines** », explique Isabelle Yvon, adjointe en charge de la Cohésion Sociale et de la Petite Enfance. Un vrai moment de partage et de découverte pour une transition avant la rentrée !



Découverte de la Maison de l'Enfance pour les 2-3 ans de La Farandole.

© Azélie MAR

Un été haut en couleurs pour les enfants et les jeunes



Sortie au château de Tiffauges, été 2019.

© Thomas Ruisseau

Cet été à Pont Saint Martin, les enfants et les jeunes pourront vivre de nombreux temps forts, des sorties et des séjours ! L'équipe d'animation de l'Accueil de loisirs, de la jeunesse et des séjours s'est mobilisée pour proposer des thèmes et des activités enthousiasmantes. Au programme, pour les enfants de l'Accueil de loisirs, des semaines autour de : la découverte du vivant, de l'espace et des étoiles. Les jeunes aborderont le bien-être animal. Au programme des séjours : les arts du cirque ou bien encore le light painting. Enfin, en août, des stages sont organisés autour de la micro-fusée et de la sérigraphie. **L'équipe attend avec impatience le lancement de l'été pour accueillir vos enfants et vos jeunes.**

Développer l'imaginaire des enfants avec des ateliers d'écriture

Chaque année, la municipalité invite une école à participer à des ateliers d'écriture et d'arts plastiques. Ces ateliers, organisés par la médiathèque, ont pour but d'encourager la lecture chez les enfants et de développer leur imaginaire. Mais aussi de leur faire découvrir le métier d'auteur et de les impliquer dans les différentes étapes de la création d'un livre.

Cette année, la classe de CE1 A de l'école Les Halbrans avec leur enseignante, Cécile Bellanger, ont accueilli l'autrice Anne Rivière. Anne Rivière aime tout particulièrement écrire pour les enfants qui entrent dans la lecture. Elle a accompagné les enfants dans l'élaboration d'un récit imaginaire. Sur plusieurs séances et ateliers, ils ont construit leur histoire. À la fin de l'atelier, chaque enfant est reparti avec un livret contenant l'histoire qu'il a écrit en groupe avec ses propres illustrations.

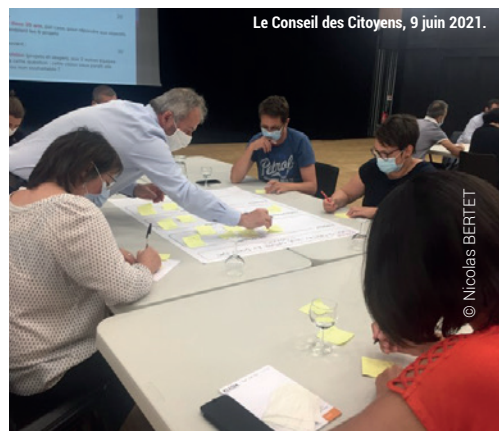


Les enfants créent leurs propres livrets.

© Noémie TRANCHANT

Le Conseil des Citoyens engagé sur l'avenir de la commune

Une trentaine de Martipontains a répondu à l'appel de la collectivité pour intégrer le Conseil des Citoyens qui place les citoyens en acteurs de la vie locale. « **Partager ensemble la vision de la commune à l'horizon 2040** », tel est le fil conducteur de cette instance réunie pour la première fois mercredi 9 juin, sous forme d'atelier autour de l'identité et des grands enjeux, animé par Loire Atlantique Développement. Les prochaines rencontres engageront de manière plus officielle ces citoyens volontaires, à travers la signature d'une charte et d'un règlement.

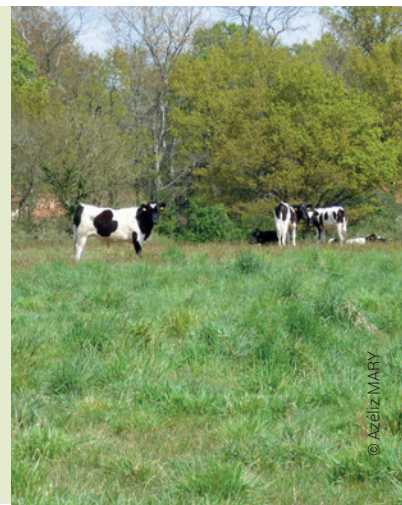


Le Conseil des Citoyens, 9 juin 2021.

© Nicolas BERTET

Des initiatives individuelles en faveur de l'agriculture durable

Actuellement, la commune mène un programme de travaux visant à reconquérir les friches résultant de la déprise agricole pour les remettre à disposition des agriculteurs locaux. Des particuliers se sont aussi engagés dans cette démarche. À l'occasion de l'arrêt de leur activité, Bernadette et Imelda Figureau ont arraché leur vigne. Ces parcelles ont ensuite été reconverties en pâturage, sans bénéficier d'aide. Elles les ont mises à disposition d'agriculteurs, comme Boris Pierre. « **Ces initiatives individuelles sont également la force d'une agriculture locale et durable afin de préserver des zones agricoles exploitées** », confirme Christophe Legland, adjoint en charge de l'urbanisme, de l'habitat et du logement.



© Azélie MARY

La Chambre d'agriculture s'engage aux côtés de Pont Saint Martin pour soutenir une agriculture locale

La commune de Pont Saint Martin a signé une convention avec la Chambre d'agriculture le mardi 25 mai 2021. Cette convention de trois ans vise à poursuivre les actions engagées, notamment en faveur de la remise en culture de terres délaissées au profit de l'agriculture locale. Elle vise la promotion de la vente directe et des circuits courts, le soutien à l'installation de nouvelles exploitations agricoles et le renforcement des sièges existants au service d'une agriculture raisonnée.

La commune s'engage à verser une subvention de 21 125 € à la Chambre d'agriculture lissée sur trois années pour cet accompagnement. Pour la municipalité, le maintien et le développement d'une agriculture durable est un enjeu majeur en termes d'aménagement du territoire communal et de transition écologique. En effet, il s'agit de conforter les acteurs de l'économie agricole et de promouvoir et favoriser une alimentation locale et respectueuse de l'environnement. C'est aussi préserver l'identité rurale historique de la commune via le maintien et la restauration des paysages patrimoniaux (bocage, vignoble, marais) et les fonctions écologiques associées.

« Pont Saint Martin est une commune symbole des enjeux de l'agriculture en zone périurbaine.

Aux portes de l'agglomération nantaise, elle subit une déprise agricole très forte depuis vingt ans. Il est temps de restaurer les milieux agricoles abandonnés. C'est pourquoi nous avons souhaité être accompagnés par la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire. Le diagnostic réalisé dans le précédent mandat a lancé la réflexion et a engagé un programme de reconquête de prairies agricoles laissées en friches. Un climat de confiance a été instauré avec la profession. Aujourd'hui, nous souhaitons pérenniser ce partenariat pour continuer à soutenir l'agriculture Martipontaine. À Pont Saint Martin, nous estimons qu'il y a de la place pour tous les types d'agriculture : maraîchage, polyculture, viticulture, pâturage, petites et grandes exploitations, tout cela est complémentaire. Je suis ravi car nous travaillons à la fois sur l'agriculture, les paysages et l'environnement », Yannick Fétiveau Maire de Pont Saint Martin.

Patrick PRIN, vice-président délégué du Pays de Retz pour la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire : « pour que le monde agricole puisse développer sereinement son activité face à la pression sur le foncier agricole et aux aléas économiques et climatiques, il a besoin de stabilité et d'être accompagné dans la durée. Pont Saint Martin dispose d'une agriculture diversifiée et plurielle, il y a tous les métiers. Nous avons souhaité créer cette convention avec les acteurs de terrains afin d'accompagner une profession qui s'engage pour produire une alimentation de qualité et ancrée sur son territoire ».

La signature s'est déroulée en présence de (dans l'ordre d'apparition) : Sylvain Limeul (chargé de mission à la Chambre d'agriculture), Kevin Challemet (chargé de mission environnement), Yves Corbineau (Viticulteur), Pierrick Michel (responsable de l'antenne Pays de Retz de la Chambre), Fred Touzet (Centre équestre), Christophe Legland (adjoint en charge de l'urbanisme, de l'habitat et du logement), Philippe Retière (Maraîcher), Dominique Marais (Maraîcher), Patrick Prin (vice-président délégué du Pays de Retz pour la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire) et Yannick Fétiveau (Maire de Pont Saint Martin).





Le Schéma directeur des modes doux, voté le 27 mai 2021 propose la création de huit itinéraires doux prioritaires.

Schéma directeur des modes doux

Le Conseil Municipal a voté son Schéma directeur des modes doux le 27 mai dernier. Ce projet vise à favoriser les modes alternatifs à la voiture individuelle en améliorant la qualité et la sécurité de ce que l'on appelle les « liaisons douces » pour les déplacements de proximité. Lancé sous la précédente mandature, ce document est l'aboutissement de deux ans de travail mené par le Service Environnement en concertation avec la commission « déplacements doux » et le Conseil des Sages.

« La diminution de la part des véhicules motorisés dans les déplacements de proximité est un levier majeur pour réduire la production de gaz à effet de serre et lutter contre le changement climatique. Développer les mobilités douces a aussi d'autres intérêts : lutter contre les pollutions et les nuisances, apaiser la ville et améliorer le cadre de vie et la santé des habitants. Enfin, cela permet de faire des économies pour les ménages », explique Youssef Kamli, adjoint en charge des mobilités, des réseaux et des transports.

Ce schéma directeur ambitionne de donner un cap à la collectivité pour engager concrètement l'amélioration de ses liaisons douces. Il dresse une stratégie d'amélioration à partir de huit

itinéraires prioritaires pour un maillage efficace du bourg.

Ces itinéraires visent à desservir les deux centralités du bourg où se trouvent les commerces et services, en l'occurrence le cœur de bourg (de la place Saint Martin aux équipements sportifs) et la zone commerciale du Super U. À cela s'ajoute deux itinéraires complémentaires. Enfin, six connexions permettent de relier entre eux les différents itinéraires.

« Le choix de ces itinéraires résulte d'une approche pragmatique visant à proposer des liaisons douces fonctionnelles notamment en termes de temps de trajet et d'une vision qualitative en s'appuyant au maximum sur les liaisons douces existantes », précise Bernard Gendronneau, conseiller municipal référent pour les déplacements doux. Dans certains cas, les itinéraires proposés anticipent la réalisation d'aménagements prévus à court ou moyen terme.

L'objectif est d'aménager progressivement l'ensemble des itinéraires. Les premières études d'aménagement seront lancées à l'automne prochain.

Consultez le Schéma directeur des modes doux, en ligne sur [mairie-pontsaintmartin.fr](#)

Point sur les travaux

Les travaux d'aménagement de l'impasse de la Croix Olive sont terminés

La commune a réalisé l'aménagement de l'impasse de la Croix Olive d'octobre 2020 à juillet 2021. La rue a été aménagée en chaussée mixte dénommée « zone de rencontre » permettant de faire cohabiter dans un même espace et de manière apaisée les piétons et les véhicules. La largeur de la voie ne permet pas le croisement de deux véhicules. Ceux-ci sont dorénavant autorisés à emprunter la bande latérale, facilitant ainsi le croisement de deux voitures sans pour autant mettre en danger les piétons qui s'y trouvent. Les piétons et personnes à mobilité réduite peuvent aisément cheminer sur un trottoir répondant aux normes en vigueur d'accessibilité. La placette de retournement est dimensionnée pour permettre le retournement du camion de collecte des ordures ménagères.



Le SYDELA a réhabilité l'éclairage public et a réalisé l'enfouissement des réseaux de télécommunication et d'électricité pour un montant de 46 826 € H.T. La participation de la commune pour ces travaux s'élève à 22 413 € H.T. Atlantic Eau a procédé au renouvellement de la conduite eau potable (25 000 € HT). Enfin, l'entreprise COLAS, titulaire du marché de travaux, a procédé à la construction de la nouvelle voirie et des trottoirs pour un montant des travaux de 78 000 € H.T.

Une nouvelle station d'épuration à Viais

Datant de 1992, la station d'épuration fonctionnait par des lagunes. Elle servait aux parcs d'activités de Tournebride et de Viais ainsi qu'aux habitations du village de Viais. Mais elle ne répondait plus aux normes de rejet des eaux usées.

Grand Lieu Communauté a fait le choix de construire une nouvelle station d'épuration près de l'ancienne afin de répondre à deux objectifs : **« Assurer un meilleur traitement des eaux usées dans le respect de l'environnement et obtenir une capacité de traitement plus importante avec un passage de 2 000 à 2 400 équivalents habitants, afin d'anticiper les besoins à venir, liés aux extensions des parcs d'activités et à la construction de nouvelles habitations dans le**

secteur », explique Johann Boblin, président de Grand Lieu Communauté.

La future station sera de type boues actives et assurera un traitement biologique des eaux usées.

« Cette lagune marque le début de la collaboration entre Pont Saint Martin et l'intercommunalité. Les élus se sont mis en synergie afin de mutualiser l'assainissement des parcs d'activité de Viais et de Tournebride. Nous sommes dans une zone sensible en bordure du Lac de Grand Lieu avec L'Ognon qui est un de ses affluents. C'est très important d'investir dans l'assainissement pour respecter le milieu récepteur et tendre vers une reconquête de la qualité de l'eau de nos milieux naturels », précise Yannick Fétiveau, Maire de Pont Saint Martin à l'occasion de la pose de première pierre.



Mise en accessibilité des bâtiments communaux



Les escaliers de la salle Charmitte ont été aménagés.

Clap de fin pour les travaux de mise en accessibilité ! Équipements associatifs, écoles, salles municipales, complexe sportif, église ont été concernés par des travaux dont le but était d'améliorer les conditions d'accès aux bâtiments. Ce qui garantit aujourd'hui un accès facilité pour toutes et tous !

Finalisation des travaux de l'école

L'extension du groupe scolaire Les Halbrans est terminée. Ce nouvel équipement accueillera les élèves des classes élémentaires pour la rentrée.

Les travaux rue du Vignoble démarreront début octobre et impacteront la circulation

Fruit d'une concertation avec les habitants, les travaux d'aménagement de la rue du Vignoble démarreront à la rentrée.

- **À partir du mois d'octobre 2021**, la rue du Vignoble sera fermée à la circulation dans son tronçon compris entre la rue d'Herbauges et la rue du Plessis. Les travaux consisteront dans un premier temps à la pose de canalisations souterraines et au terrassement de la structure de voirie existante pour la renforcer.
- **À compter du mois de janvier 2022**, le SYDELA procédera aux travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques. La durée de cette phase de travaux est estimée à quatre mois.
- **Les travaux d'aménagement de la voirie reprendront en mai 2022** et consisteront à la réalisation des aménagements de surface : pose de bordures, enrobés sur trottoir, application d'un grave bitume et d'un enrobé sur chaussée, pose du mobilier et de la signalisation. Cette dernière phase de travaux est particulièrement complexe, car elle intervient en parallèle de la mise en service des réseaux de télécommunication, d'électricité et d'éclairage public.

Dans la zone de travaux, la circulation sera interdite et l'accès aux propriétés sera difficile. L'accès automobile des entrées privatives sera rendu libre chaque soir. Aucun stationnement de véhicules ne sera autorisé, seul le cheminement piéton sera accepté.

Installation d'un chaucidou rue du Vignoble

À la fin des travaux, la rue sera aménagée en « chaussée à voie centrale banalisée ». Aussi appelée « Chaucidou », c'est une chaussée à circulation centrale composée d'une voie destinée au trafic motorisé, encadrée par deux bandes latérales dédiées aux modes doux. La largeur de la voie centrale ne permet pas le croisement de deux véhicules. Ceux-ci sont autorisés à emprunter les bandes latérales, sans pour autant mettre en danger les cyclistes qui s'y trouvent.



Un été à Pont Saint Martin

Profitez de l'été pour découvrir ou redécouvrir votre commune. Explorez l'Ognon en canoë et arpentez les chemins de randonnées comme le circuit de l'Ognon ou du Quai des Romains. Vous pourrez aussi tranquillement vous balader aux Prés Moreau ou encore parcourir en famille le Marais de l'île avec le jeu de piste baludik. Des balades commentées et des événements festifs et culturels sont aussi au programme.

Enfin, ne manquez pas le Petit Lieu, tiers-lieu éphémère installé tout l'été à côté de la Halte nautique, qui proposera une programmation conviviale, riche et colorée.

Passez un bel été à Pont Saint Martin.

Balades en canoë vers le lac de Grand Lieu

La municipalité renouvelle la location de canoës à partir du 10 juillet. Amoureux de la nature ? Offrez-vous une balade sur l'Ognon, jusqu'aux portes du Lac de Grand Lieu. Bercés par la tranquillité des lieux, vous vous laisserez porter par cette rivière à la remarquable biodiversité.

Infos pratiques pour la location :

- **Canoë (2 ou 3 places)** : 10 € pour 1h, 18 € pour 2h.
- **Kayak (1 place)** : 6 € pour 1h, 10 € pour 2h.

Accessible à partir de 4 ans (accompagné d'un adulte).

Paiement par chèque, chèques vacances et espèces uniquement. Tarif unique. Ouvert tout l'été du mardi au dimanche, de 14h à 18h30, et chaque week-end de septembre.

Halte nautique, 1 rue Maurice Utrillo - 06 24 37 86 17.



Rendez-vous au Petit Lieu à La Maison Touzé

La jeune association « Le Petit Lieu » créée par un trio d'habitants de Pont Saint Martin a investi « La maison Touzé », idéalement située en cœur de bourg (au niveau de la Halte nautique), **pour expérimenter un tiers-lieu éphémère**.

De fin juin à fin septembre, vous retrouverez un espace extérieur convivial, chaleureux où Martipontains, touristes et habitants du Pays de Grand Lieu auront plaisir à se retrouver en extérieur, au bord de la rivière, autour d'un bar avec petite restauration et d'une offre d'ateliers et d'événements.

Programmation participative

Le Petit Lieu s'attachera à mettre en avant les talents du territoire pour proposer une

programmation culturelle riche et originale ainsi que des ateliers de découverte de différentes disciplines.

Un jardin potager

Les jardins du Petit Lieu seront ouverts au public jusqu'au 26 septembre les vendredis soirs et samedis et dimanches en journée.

Appel à mobilisation

Les équipes du Petit lieu lancent un appel à mobilisation auprès des personnes amatrices, passionnées, professionnelles, curieuses de la commune ou des environs à venir prendre part à la construction du Petit Lieu et à partager leurs passions et savoir-faire.

+ d'infos : Facebook : [lepetitlieu.psm](#)
06 60 51 43 81, lepetitlieu.psm@gmail.com.

Les chemins de randonnée

La commune dispose de circuits qui permettent d'explorer Pont Saint Martin et son patrimoine. Rendez-vous sur le site www.grandlieu-tourisme.fr pour télécharger les plans de la boucle de l'Ognon (25km), le circuit du quai des Romains (10km) mais aussi le GR de Pays du lac de Grand-Lieu (73km) et l'ensemble des vingt-six randonnées à faire sur le territoire de Grand Lieu Communauté.

Circuit de l'Ognon

1

Distance : 25 km
Durée pédestre : 6 h
 Départ au complexe sportif

Le circuit

Du Parc de la Filée au Marais de l'Île, ce circuit sillonne la campagne et les principaux villages de la commune façonnée par la rivière l'Ognon.

Le bateau-chaîne du Marais de l'Île au plateau viticole

Par la rive droite ou par le quai des Romains, vous abandonnez le bourg et ses petits chemins ceints de murs de pierres protégeant des potagers imbriqués les uns dans les autres. Le long de ce circuit vous passez à proximité du **Marais de l'Île**, un milieu naturel protégé et boisé aux allures changeantes selon les saisons et les niveaux d'eau, qui s'inscrit dans le prolongement du **Lac de Grand Lieu**.

Aux beaux jours (seulement au printemps et en été), un **bateau-chaîne** vous permet de passer d'une rive à l'autre de l'Ognon. Sur la partie Est de ce circuit, aux alentours de Viais, le paysage alterne entre vignes, grandes cultures et prairies. À proximité, se trouve le village de la Bénetière présentant une architecture typique du Pays de Retz avec ses petites maisons basses.

Vers le Nord du circuit, vous pouvez enjamber la rivière l'Ognon et vous arrêter au Parc de la Filée dédié à la détente et aux loisirs. La partie Nord-Ouest du circuit vous fait traverser des tenues maraîchères et parcourir le bocage et les boisements.



Circuit du quai des Romains 2

Distance : 10 km
Durée pédestre : 2 h 30
Départ du complexe sportif

Le circuit

Ce circuit vous invite à découvrir le patrimoine et l'histoire de la commune en suivant la rivière l'Ognon. Cette rivière alimente le Lac de Grand Lieu, situé quelques kilomètres plus à l'Ouest.

L'appel de la rivière

En longeant la rivière au cœur du bourg et par le quai des Romains, vous ressentez l'appel de la nature en observant les vieux arbres et les nombreux oiseaux. Sur la partie Sud-Est du circuit, n'hésitez pas à faire un détour et à jeter un coup d'œil sur le **Château du Plessis**, classé au titre des Monuments historiques. Le long de la partie Nord, vous longerez les méandres sauvages et verdoyants du cours d'eau l'Ognon. Les rives boisées de celui-ci sont nommées « **allées cavalières** ».

Du côté de la Grande Étournière, découvrez un plateau viticole et laissez-vous tenter par un aller-retour vers **l'ancien pont de chemin de fer**, qui vous offrira un nouveau point de vue sur l'Ognon et la campagne environnante.

Les Prés Moreau 3

En limite Nord-Est du bourg, bordé par la rivière l'Ognon et le ruisseau de la Patouillère, le site naturel des Prés Moreau est très apprécié des Martipontains pour la promenade. Cet espace de 5 hectares dispose d'un sentier d'interprétation expliquant les enjeux écologiques du site. Il accueille également une frayère à brochets, un jardin pédagogique et un rucher communal. Le site abrite les vénérables « Dames de Pierre ». Ces mégalithes vous chuchoteront peut-être la légende de la cité d'Herbauges, engloutie par les eaux du Lac de Grand Lieu.

La boucle du Marais de l'Île 4

Distance : 3 km

Durée pédestre : 30 minutes

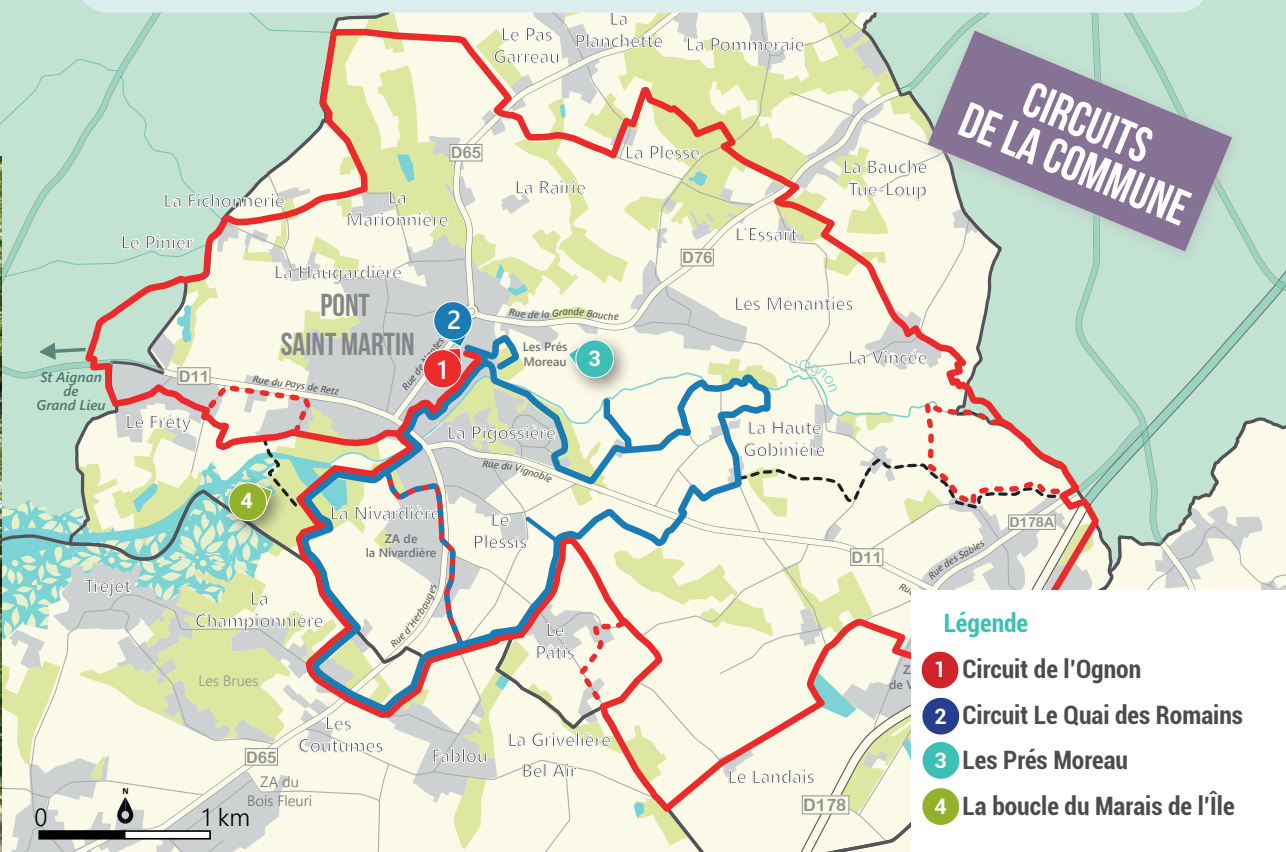
Départ de la Halte nautique*

* Accès au site depuis le bourg de Pont Saint Martin, par le quai des Romains ou par le chemin du Beau Prêtre (station de traitement des eaux).

Trois kilomètres de pleine nature à quelques pas du bourg de Pont Saint Martin. Plongez dans la biodiversité luxuriante, traversez l'Ognon avec le bateau chaîne et laissez-vous peut être tenter par la suite du GR pays tour de Grand Lieu.

Un site ancestral

Située à un endroit stratégique à proximité de la rivière et du lac, la partie haute du marais (l'île) fut probablement occupée à une époque très ancienne. C'est ce que laissent penser la toponymie ancienne du site (le camp romain) et la présence d'un fossé circulaire (vestige archéologique). Par la suite, l'homme s'est employé à faire de ce marais un espace agricole afin d'y faire pâturer des animaux. Dans les années 1960, la quasi-totalité du marais était exploitée par l'agriculture. Chaque parcelle était alors entourée de haies. Les plus vieux arbres se trouvent actuellement dans ces haies. Cet écosystème de boisements accueille de nombreux oiseaux nichant dans les arbres (loriot d'Europe, tourterelle des bois) et les buissons (troglodyte mignon, fauvette à tête noire). Les cavités arboricoles favorisent les espèces d'oiseaux comme la chouette hulotte ainsi que les chauves-souris. En effet, le marais s'inscrit dans la continuité écologique du Lac de Grand Lieu reconnu au niveau mondial pour son exceptionnelle biodiversité.



Les événements de l'été

Ouverture de la Halte nautique

10 juillet 2021, toute la journée.

Au programme de cette journée festive.

Concert de Mademoiselle Orchestra : Humour musical et burlesque avec huit musiciennes très déjantées. Une chorégraphie hilarante, des claquettes au disco en dansant le rock'n'roll, le groupe est aussi multiple que ses instruments. Un brin féministe, version flashy, réjouissant le talon des filles ! *Compagnie Jacqueline Cambouis.*
11h30 & 14h.

Bourse aux livres : la médiathèque Le 3^{ème} Lieu proposera à la vente des romans, des documentaires et des livres pour enfants à 2 € et des magazines à 0,50 €.

Rendez-vous de 11h à 16h.

Petite restauration sur place **le midi.**

Top départ pour la location de canoë : **14h !**

Balade commentée en canoë

17 juillet, de 10h à 12h.

Balade commentée vers le Lac de Grand Lieu. Découverte de l'Ognon et de sa biodiversité en canoë.

15 euros par personne. Places limitées.

Sur réservation au 06 24 37 86 17.

Regard nature sur le Marais de l'Île

Jeudi 19 août, de 10h à 12h.

Sortie avec une guide-animatrice pour découvrir la faune et la flore près de chez vous.

Pour tout public. Tarif plein 5€ / réduit 3€.

Sur réservation : Office de tourisme de Grand Lieu, 02 70 78 73 88 ou ot-grandlieu@grandlieu.fr

Excursion théâtralisée La gardienne des Prés Moreau

Dimanche 18 juillet & vendredi 6 août, 15h à 17h.

Excursion théâtralisée autour des légendes du territoire avec Le MillieuLieu : « Personne ne sait depuis quand la gardienne veille ce petit bout de terre aux allures légendaires. Mais si vous la croisez et que vous êtes sympathiques, elle vous embarquera dans des historiettes des plus passionnantes. Laissez-vous emporter par la magie de ce lieu, source d'inspiration et merveille de tous les possibles ».

Tout public. Tarif plein 5€ / réduit 3€.

Sur réservation : Office de tourisme de Grand Lieu, 02 70 78 73 88 ou ot-grandlieu@grandlieu.fr

Cinéma en plein air Les Temps Modernes

Vendredi 20 août à 21h30. Halte nautique.

Charlot est ouvrier dans une gigantesque usine. Il resserre quotidiennement des boulons. Les machines, le travail à la chaîne le rendent malade, il abandonne son poste, recueille une orpheline et vit d'expédients. Le vagabond et la jeune fille vont s'allier pour affronter ensemble les difficultés de la vie. Chaplin livre ici un point de vue critique sur la mécanisation progressive des sociétés et la lutte des individus contre le rouleau compresseur du progrès. Une lutte a priori perdue d'avance que notre vagabond favori transforme en un concours d'humour dont il sort vainqueur ! Ce cinéma de plein air gratuit s'installe à la Halte nautique pour vous faire profiter d'un joli moment à passer en famille lors d'une belle soirée d'été !

Entrée libre et gratuite.



Les Dames de Pierre des Prés Moreau



Les Temps Modernes de Charlie Chaplin.

Les rendez-vous de la rentrée

La Marchipontaine

Samedi 04 septembre.

Dixième édition de La Marchipontaine au départ cette année de l'Origami pour un circuit de dix kilomètres. Sur inscription préalable.

Danse acrobatique Accroche-toi si tu peux

**Samedi 11 septembre,
20H30 à L'Origami.**

**Premier spectacle de la saison culturelle
2021/2022.**

Ce sont deux amis de longue date dont les habitudes s'entremêlent. Ils s'expriment dans un langage à quatre bras, quatre jambes, donnant naissance à un seul corps dans des situations de jeux consciemment exécutées.

Au travers de leurs jeux attendrissants, conflictuels, insensés, leur chorégraphie est un voyage de mouvements jonglés. Ces deux hommes passent de la solitude à l'être ensemble, de l'absurde à la méthode, du sol au ciel, de la douceur au déchaînement. Le contact physique provoque le jonglage et ce dernier incite au mouvement. Les balles sont médiatrices de leurs échanges. Elles temporisent ces deux êtres, les enveniment, les lient et occupent leur temps. Des instants d'improvisation laissent découvrir l'univers unique et poétique de ces deux partenaires. [Compagnie des Invendus.](#)

Durée : 45 min.

**Plein tarif 7€ Tarif réduit (12-18 ans et demandeur
d'emploi) 5€ Gratuit - 12 ans.**

Nouveau : achetez vos billets en ligne, rendez-vous sur le site de la Mairie et suivez les instructions.



Spectacle proposé par la Compagnie des Invendus.

Les Journées du Patrimoine

Samedi 18 septembre.

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, participez à une randonnée découverte avec Les Chemins d'Herbonne, association de recherches historiques de Pont Saint Martin.

+ d'infos dans le prochain mag et sur le site Internet de la Mairie.

Pont Saint Martin en fête

Dimanche 19 septembre.

Pont Saint Martin est en fête le **19 septembre**. Des animations sont prévues à l'aire de loisirs, notamment des activités de pleine nature : tyrolienne et parcours dans les arbres. Réservez votre journée et retrouvez le programme d'animations complet dans le prochain mag.

Gen & Zik Concert solidaire

Samedi 25 septembre.

**L'événement initialement prévu en octobre
dernier a été reporté au 25 septembre 2021.**

Ce concert solidaire, organisé par l'association Martipontaine Coyotes Solidaires en partenariat avec la Mairie et des partenaires locaux, sera plus que jamais l'occasion de revivre l'émotion des concerts live et de pouvoir aider par vos dons deux associations : l'Association Surréale qui soutient la recherche contre les maladies surrénales et l'Association Nez à l'Ouest qui redonne le sourire aux résidents des EHPAD et des institutions.

**Pensez à réserver, car le nombre de places est
limité. Rendez-vous sur : gen-et-zic.com.**



Tyrolienne installée pour la Fête du sport 2019 à Pont Saint Martin.

L'étrange bête du Marais de l'Île jeu de piste numérique



Envie de débiter l'aventure ? À vos smartphones !



L'Office de Tourisme de Grand Lieu vous invite à découvrir le Marais de l'Île à travers un jeu de piste ludique d'1h30 environ.

Une bête inconnue roderait dans le Marais de l'Île et terroriserait les habitants ! Aidez Martie, une jeune loutre, à enquêter sur cette affaire de la plus haute importance et lever le voile sur le mystère du marais !

Application Baludik en téléchargement gratuit.

Parcours d'orientation



Un parcours d'orientation sera installé à Pont Saint Martin pour animer votre été. Téléchargez la carte sur le site ou récupérez-la directement en Mairie ou à la Halte nautique, puis partez à la recherche des balises. Défi sportif ou activité pédagogique en famille, il y en a pour tous les goûts !



Partez à l'aventure avec l'application Baludik.

© Nicolas Louerat

Les expos à ne pas manquer

Exposition « Histoires de Plantes, les usages d'antan à Grand Lieu »

Connaissez-vous les colliers de papirottes, ce nénuphar blanc qui fleurit à la saison estivale, ou bien le pouvoir antiseptique des fleurs de lys blanc ? Saviez-vous que les filets de pêcheurs étaient autrefois confectionnés avec du fil de lin ? Quant aux corbeilles de fruits, saviez-vous qu'elles pouvaient être confectionnées à partir de foin des marais ? Cette nouvelle exposition à La Maison des Pêcheurs du Lac de Grand Lieu vous plonge dans l'histoire des plantes et leurs usages sur le territoire et au bord du lac.

Maison des Pêcheurs du Lac de Grand Lieu - La Chevrolière
Du 19 mai au 29 août, du mardi au dimanche, 10h - 12h30 et 14h - 18h30. **Entrée libre et gratuite.**

Exposition « Figuration et abstraction »

Le site de l'Abbatiale-Déas à Saint Philbert de Grand Lieu présente une sélection d'œuvres d'art contemporain du 19 mai au 29 août, réalisées par cinq artistes professionnels locaux de grande qualité. Au sein de la salle du chauffoir, peintures, sculptures et photographies se croisent et se décroisent pour une rencontre entre figure et abstraction. Les visiteurs pourront admirer une variété de styles et de techniques, où chacun aura sa préférence.

Site de l'Abbatiale-Déas - Saint Philbert de Grand Lieu
Du 19 mai au 29 août, du mardi au dimanche, 10h - 12h30 et 14h - 18h30. Entrée comprise dans la visite du site : plein 4€ / réduit 2€

Renseignements : 02 40 78 73 88 ou ot-grandlieu@grandlieu.fr

Participer à la formation des jeunes avec l'accueil de stagiaires



Louise et Lucille sont actuellement en stage à la Mairie.

© AZÉLIZ MARY

Convaincue que les collectivités ont un rôle essentiel pour que les étudiants et étudiantes puissent se former et se mettre en mode projet sur des actions concrètes, la Mairie accueille des stagiaires pour les accompagner dans leur formation. En ce moment Louise et Lucille travaillent sur des projets passionnants.

Lucille Gadebois termine sa licence professionnelle Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, parcours développement durable des territoires et maîtrise de projets à l'Université de Nantes. Elle a pour mission la réflexion autour des cheminements doux sur la commune de Pont Saint Martin. « **Mes missions sont basées sur l'expérimentation d'un projet d'aménagement afin d'apaiser et de**

sécuriser les abords des écoles Les Halbrans. À l'issue de la phase de diagnostic, un projet innovant associant des aménagements sur la voirie afin de fluidifier la circulation de véhicules ainsi qu'un pédibus et un métro-piéton pour accompagner les enfants jusqu'aux entrées des écoles ont été réalisés. » L'objectif est donc de fédérer les familles concernées afin de répondre aux attentes du monde scolaire et des élus.

Louise Dréano -Trécant est titulaire d'un master en Nutrition-Santé au sein de l'Université de Nantes obtenu en 2019. Ce stage volontaire est l'occasion de vivre une première expérience de terrain dans le monde de l'administration et des politiques publiques dans le but de passer les concours de la fonction publique. « **Mon stage sera orienté principalement sur l'élaboration et la mise en œuvre de l'Agenda 30. C'est une feuille de route permettant de tendre vers le développement durable à travers différentes thématiques. En effet, le sujet est vaste ! Mes missions seront donc extrêmement diverses et transversales pendant ces quatre mois. Néanmoins, ma mission principale se focalisera essentiellement sur la restauration collective. Le timing est court, l'enjeu est grand ! J'ai à cœur d'ouvrir les bonnes portes pour engager une réflexion et favoriser de futures actions pour que demain, les futures générations puissent en profiter.** »

Un jardin potager partagé

Composé à la manière d'un jardin de curé, le potager de la mairie est à disposition de toutes et tous. Il est à hauteur, ce qui facilite l'accès. Légumes, fruits et plantes aromatiques utiles pour la cuisine, plantes médicinales utiles pour se soigner, mais aussi plantes d'agrément pour le plaisir des yeux et du nez s'y mélangent.

Ici, tout le monde peut se servir, n'hésitez pas ! Pensez toutefois aux prochains et ne cueillez pas tout.

Le jardin est géré de façon naturelle, sans produit chimique, avec un arrosage modéré et surtout pensé pour favoriser la biodiversité. Un potager est un petit écosystème fragile, où il est important de laisser la place à tous les insectes bénéfiques.

Pour cette raison, de nombreuses plantes mellifères sont cultivées.

« **Appelé au début jardin éphémère, il ne devait être utilisé que deux ans. Mais face à l'engouement qu'il a engendré, nous avons décidé de le pérenniser** », explique Bernadette Graton, adjointe en charge de l'environnement, de l'écologie et du cadre de vie.



Le jardin potager de la Mairie.

© AZ



Le CCAS vous informe

Devenez chauffeur solidaire !

L'association « Auto-Solidaire de Grand Lieu » créée en 2017, complète les offres de transport d'Aléop (lignes régulières et Aléop transport collectif à la demande). Elle est déjà présente dans neuf communes de Grand Lieu Communauté. Mi-mai 2021, l'antenne de Pont Saint Martin a été créée avec actuellement six volontaires.

L'objectif de l'association Auto-Solidaire de Grand Lieu est de permettre à toute personne isolée, en difficulté pour se déplacer (pas de moyen de locomotion, impossibilité de conduire momentanée ou durable), de bénéficier d'un transport grâce à la solidarité, pour lutter contre l'isolement.

Des chauffeurs bénévoles de Pont Saint Martin assurent des trajets occasionnels dans un rayon de quarante kilomètres maximum quand un autre service de transport ne peut pas être sollicité.

L'adhésion annuelle est de 5 € pour les usagers.

Pour les déplacements, le chauffeur est indemnisé par l'usager à hauteur de 0,40 € du kilomètre.

Toute demande de transport sera à effectuer auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au 02 40 26 83 38.

**Envie de devenir chauffeur volontaire ?
Faites-vous connaître auprès du CCAS de Pont Saint Martin au 02 40 26 83 38.**



Les chauffeurs bénévoles de Pont Saint Martin, juin 2021.

Registre des personnes vulnérables face à la canicule

Le Centre Communal d'Action Sociale de Pont Saint Martin tient un registre des personnes vulnérables de la commune afin de pouvoir informer et contacter celles-ci en cas d'épisode climatique extrême, en période de grand froid ou de canicule.

À qui sert ce registre ? Ce fichier recense les personnes souhaitant se faire aider en cas de canicule. Lors des épisodes de canicule, les services municipaux contactent les personnes inscrites volontairement pour s'assurer de leur état de santé et leur apporter une aide adaptée, si besoin.

Comment s'inscrire ? Les personnes âgées fragiles et les personnes handicapées vivant à domicile peuvent s'inscrire sur ce registre. L'inscription est totalement confidentielle et gratuite. La demande peut être faite directement par téléphone auprès du CCAS au 02 40 26 83 38.

Prenons soin les uns des autres ! La demande peut être faite par un tiers (entourage de la personne ou service intervenant auprès d'elle). Dans ce cas, elle doit être effectuée impérativement par écrit, en retournant le formulaire d'inscription en ligne disponible sur le site de la commune. La Ville enregistre l'inscription et adresse un courrier à la personne âgée pour qui l'inscription a été demandée.

**+ d'infos : CCAS / 02 40 26 83 38.
solidarites@mairie-pontsaintmartin.fr**

Citoyens vigilants



Un citoyen vigilant, c'est un citoyen volontaire reconnu comme référent de son quartier. Après candidature, il est désigné par le Maire et sert

d'intermédiaire pour assurer le contact avec les forces de l'ordre via la collectivité. Il centralise, transmet les informations et représente son quartier. Charge à lui, également, d'informer ses voisins sur le dispositif, de mettre en place un réseau de vigilance, de transmettre les informations reçues des forces de l'ordre et d'expliquer la démarche à suivre en cas d'actes suspects.

À ce jour, une vingtaine de personnes sont officiellement engagées et ont signé la charte de référent citoyen vigilant, ce qui représente plus d'une dizaine de secteurs, quartiers et villages qui sont ainsi couverts par le dispositif. Des panneaux sont implantés aux entrées et sorties de ces quartiers, afin d'informer de la mise en place de cette vigilance.

Vous souhaitez consolider l'entraide et la solidarité déjà existante dans votre quartier au service de la tranquillité de tous ? Alors n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie, Monsieur le Maire et Nicolas Bertet, adjoint référent, se feront un plaisir de vous recevoir pour vous expliquer la démarche avant de vous engager.

Secrétariat du Maire – 02 40 26 89 46
secretariatdirection@mairie-pontsaintmartin.fr

Opération tranquillité vacances

Vous partez en vacances ? N'oubliez pas l'opération « tranquillité vacances ».

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la gendarmerie de le surveiller. Des patrouilles sont alors organisées pour passer à votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effraction, tentative d'effraction, cambriolage).

Pour bénéficier de ce service, vous devez vous rendre au commissariat à la brigade de gendarmerie de votre domicile **au moins 2 jours avant votre départ**. Si vous souhaitez partir l'esprit tranquille, vous pouvez remplir le formulaire en ligne sur le site service-public.fr et l'imprimer avant de vous rendre en gendarmerie.

L'état civil

• **NAISSANCES** : BLANCHARD Noé, ANDAIS Victor, PERREAUD Noé, VANNEYRE Chloé, MASSÉ Timoté, LOUERAT Ulysse, VISONNEAU Elyjah, LEPAROUX Anaé, POULAIN Méryl, BRENUGAT Tess, ROUVRE Louise, COOL Elise, CAMUS Alba, CAILLEAU Arsène, MARTINEAU Noah.

• **MARIAGE** : FAVEREAU Cédric et PELTIER Lauriane

• **DÉCÈS** : BÉRANGER ép. MORISSEAU Marie-Thérèse, ETIENNE Guy, RÉTOT Stéphane, CORBINEAU Maurice, HUGOT ép. BERTHET Ginette, BRÉHIER Loïc.

Données enregistrées du 1^{er} avril 2021 au 31 mai 2021.

Les infos pratiques

Médecins : Contactez le 15 qui vous dirigera soit vers le CAPS de Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

Pharmacies : 3237.

Infirmiers : Centre de soins : 02 40 26 83 88 / 06 45 57 55 96
 Christine Faouaid - Chantal Foucher -
 Céline Maréchal 02 40 26 81 08 ou 06 82 40 66 82
 Morgan Langlais - Sabrina Saulnier : 02 44 84 55 75

P.M.I. (Protection Maternelle Infantile) : 02 40 78 70 25

Assistants Sociaux Sur RDV, au 02 40 78 70 25

CLIC : Sur RDV au 06 25 07 00 62

Point Relais Emploi : 02 51 78 47 83

Conciliateur de Justice : 02 51 70 55 55

Elus d'astreinte : 06 84 62 30 98



Nos commerces sont essentiels

**Plus de 130 commerces et artisans
Martipontains vous attendent**

#HabitantSolidaire

